

ENQUÊTE AED 2021

Cette enquête lancée par le SNES-FSU académique a comme objectif d'interroger les AED sur leurs fonctions en ciblant certains thèmes .

Elle n'est en rien exhaustive, et peut ouvrir à des questions non abordées .

Notre objectif n'est pas d'interroger tous les AED de l'académie mais d'échanger avec certains , privilégier la qualité de l'échange à la quantité., il ne s'agit pas d'établir une étude statistique mais de prendre le pouls de la profession.

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Vous êtes AED depuis :

- moins de 2 ans
- entre 2 ans et 4ans
- depuis plus de 4 ans

Vous êtes :

- en collège
- en lycée
- en lycée pro
- en lycée polyvalent

Vous avez déjà changé d'établissement lors de ces années?

- oui
- non

Est-ce votre seule activité ?

- oui
- non

Êtes-vous étudiant(e) ?

- oui
- non

Considérez-vous que vos conditions de travail sont :

- très bonnes
- plutôt bonnes
- difficiles
- très difficiles

Comment qualifieriez- vous vos relations avec le(s) CPE ?

- très bonnes
- plutôt bonnes
- difficiles
- très difficiles

Pouvez-vous dire en quelques mots pourquoi ?

Comment qualifieriez- vous vos relations avec le chef d'établissement ?

- très bonnes
- plutôt bonnes
- difficiles
- très difficiles

Pouvez-vous dire en quelques mots pourquoi ?

Les contrats sont souvent d'un an (renouvelables jusqu'à 6 ans) : cette durée d'un an vous convient- elle ? Pouvez- vous dire en quelques mots pourquoi ?

La quotité de votre temps de travail : est- elle subit ou choisie ? Vous convient- elle ? Pouvez- vous dire en quelques mots pourquoi ?

VOS MISSIONS

Considérez-vous que vous êtes assez nombreux dans votre établissement pour répondre aux missions que l'on vous demande ?

oui

non

Si non, devriez-vous être :

25% de plus

50% de plus

75% de plus

100% de plus

Vos missions vous semblent :

très bien définies

peu définies

Si vos missions sont peu définies, une définition claire de vos missions est-elle une attente pour pouvoir mieux travailler ou cela vous paraît co-substantiel à la fonction ? Pouvez-vous dire en quelques mots pourquoi ?

Pourriez-vous lister les missions qui devraient être les vôtres ?

Y a-t-il des missions que vous souhaiteriez faire et que vous ne faites pas ? Lesquelles ?

Quelles sont pour vous les missions qui ne devraient pas être les vôtres ? A quel pourcentage de votre quotité de travail estimez-vous le temps consacré à ces missions ?

Avez-vous été formé(e) pour réaliser vos missions ? Est-ce suffisant ?

Si vous n'avez pas été suffisamment formé(e) , quelle formation vous semblerait intéressante ? De quelle durée ?

Cette formation doit-elle être étalée sur les 6 ans d'exercice ? Pouvez-vous dire en quelques mots pourquoi ?

Utilisez-vous le crédit d'heures de formation à l'extérieur ? Si non, pouvez-vous dire en quelques mots pourquoi ?

LA SUITE, L'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Envisagez-vous, par la suite de rester dans le domaine de l'enseignement ?

- oui
 non

Si la fonction devenait un vrai métier, seriez-vous personnellement intéressé(e) ? Aux mêmes conditions d'exercice que maintenant (salaire , missions, quotité de travail) ?

Si non, à quelles conditions ?

Dans la fonction publique, le fonctionnaire n'est pas recruté dans un établissement précis mais dans une fonction exercée au minimum dans l'académie.

Seriez-vous prêt(e) à accepter un recrutement :

- national
 académique
 départemental
 par bassin

Quelle distance vous paraît-elle acceptable ?

La cédésation existe aussi dans l'Education Nationale.

La quotité du CDI est basée sur la dernière année de contractuelle, si vous n'êtes pas à temps plein à ce moment-là vous ne le serez donc pas en CDI. La quotité est difficilement modifiable par la suite.

Le recrutement actuel des CDI est académique.

Cela vous conviendrait-il ? Pouvez-vous expliquer en quelques mots pourquoi ?

Pour les cédésations, la mutation de poste n'existe pas, serait-ce un frein pour vous ? Pouvez-vous expliquer en quelques mots pourquoi ?

Si vous ne souhaitez pas cette titularisation ou la cédésation, pensez-vous que l'état devrait avoir d'une obligation d'insertion professionnelle à votre égard ? Pouvez-vous expliquer en quelques mots pourquoi ?

Sous quelle forme pourrait-elle exister (formation, reclassement dans un emploi de la fonction publique, ...) ?

Souhaitez-vous aborder d'autres points ? Avez-vous des interrogations, des idées en lien avec la question du statut des AED ?

Merci pour le temps que vous avez consacré à cette enquête.

Si vous voulez approfondir la réflexion sur le sujet ou/et vous êtes intéressé(e) par un moment d'information et d'échange, n'hésitez pas à nous donner vos coordonnées, promis on n'enverra pas de publicité !